

De 15 à 65 ans, la précarité c'est toujours NON !

Le 18 septembre 2021 nous étions dans les rues de Berne pour lutter contre une énième attaque visant à précariser davantage les personnes sexisées¹. Comme en 2004 et en 2017, nous avons crié en cœur : 65 ans, c'est **TOUJOURS** non !

Avec ces attaques répétées, la bourgeoisie capitaliste s'efforce, sous prétexte de pseudo-égalité, de pérenniser leur domination cultivée sur le terreau de notre dépendance – à la figure du *Monsieur-gagne-pain* (ou *breadwinner*) de la période d'après-guerre.

On nous demande de cotiser davantage pour l'AVS alors que nous touchons en moyenne 37% de moins de rentes que les hommes cis (source : Office fédéral des assurances sociales). L'hypocrisie est risible : égalité des devoirs et des responsabilités mais inégalités concrètes des conditions de vie et d'emploi.

Nous exigeons l'augmentation des rentes & la baisse de l'âge de la retraite à 60 ans !

Car lors de la vie salariée aussi, les personnes sexisées ont toujours des conditions de vie et d'emploi inégales. En février 2019², nous prenons position au côté d'autres organisations étudiantes, en France, en Belgique et au Québec, pour soutenir la grève féministe. En 2021 encore, nous avons travaillé gratuitement du 1^{er} janvier au 20 février ! Le travail domestique et le travail étudiant doivent être reconnus comme des activités utiles et nécessaires et, dans un système capitaliste, cette reconnaissance passe par un revenu.



¹ Personne qui fait face à des discriminations de genre

² Ce texte est disponible sur notre site www.sud-ep.ch

Nous exigeons la revalorisation économique du travail du *care*, la rémunération du travail domestique & la réduction du temps de travail.

Les secteurs d'emplois occupés majoritairement par des personnes sexisées (service hospitalier, d'accueil, puéricultrice, etc.) sont aussi les moins bien payés. Il n'est donc pas rare de voir des étudiant·e·s cumuler plusieurs jobs en parallèle d'études déjà exigeantes. L'accès aux études et la qualité de celles-ci sont dégradés par des bourses insuffisantes et difficilement accessibles, pour toutes les personnes en formation.

Force est de constater que notre précarisation commence dès nos formations. Les écoles et hautes écoles qui forment dans les secteurs du travail social, de la santé, de l'ingénierie, du tourisme et j'en passe reposent sur un système bi-modal ou « en emploi » qui intègre des stages à la formation. Derrière le prétexte de la professionnalisation qu'apporterait les stages en formation se cache *une sous-salarisation et sur-soumission sous prétexte de formation.*

Nous exigeons un salaire étudiant, prenant effet dès la fin de la scolarité obligatoire, et permettant à la fois d'offrir une autonomie réelle aux personnes en formation, en les libérant de la tutelle étatique, familiale et/ou patronale, mais permettant aussi, et surtout, de reconnaître socialement le travail que nous faisons et avons toujours fait, sur les lieux de formation.
Construisons le rapport de forces pour le faire !

Je bosse, tu me paies.

SUD Étudiant·e·s et précaires

Mail: info@sud-ep.ch

www.sud-ep.ch

Facebook: [@sud.ep.ch](https://www.facebook.com/@sud.ep.ch)

Instagram: [@syndicat_sudep](https://www.instagram.com/@syndicat_sudep)

Pl. Chauderon 5

1003 Lausanne

